

Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile
20 rue des Erables
67210 Obernai

Objet : Enquête Publique => Observation relative à la modification du PLUi

Madame, Monsieur les Commissaires enquêteurs,

Je m'oppose à la suppression de la zone 2AU concernant mes parcelles cadastrées à **Meistratzheim section 4 parcelle 31 et section 5 parcelle 215** et souhaite profiter de cette révision du PLUi pour demander, dès à présent, leur classement en **zone constructible (UA)**

Ces parcelles constituent une véritable **dent creuse** au sein d'un secteur déjà urbanisé. Elles sont entourées de parcelles bâties, notamment les parcelles cadastrées **section 4 parcelles 29, 30, 35, 33, 355 et section 5 parcelle 216)** supportant des habitations existantes.

Par ailleurs, elles bénéficient déjà d'un niveau d'équipement compatible avec une urbanisation immédiate :

- raccordement **existant** au réseau public d'assainissement ;
- présence du réseau d'eau potable à proximité immédiate ;
- présence du réseau électrique et télécom desservant les habitations voisines ;
- desserte par une voirie existante.

L'urbanisation de ces parcelles ne créerait aucune extension de l'enveloppe urbaine et ne consommerait aucun espace agricole ou naturel supplémentaire. Elle permettrait au contraire de compléter logiquement le tissu bâti existant et de valoriser les équipements publics déjà en place.

Dans un contexte de lutte contre l'étalement urbain et de sobriété foncière, le déclassement de ces parcelles apparaît incohérent alors qu'elle présente toutes les caractéristiques d'un terrain urbanisable intégré au tissu urbain existant.

En conséquence, je demande que la suppression de la zone 2AU soit réexaminée et que mes parcelles soit classées en **zone immédiatement constructible (UA)**.

D'avance je vous remercie pour la bonne prise en compte de ma contribution et reste à votre disposition pour toute question

Cordialement

MULLER Laurent

Références cadastrales: section 4 parcelle 31 et section 5 parcelle 215